



Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Fondation institution supplétive LPP
Fondazione istituto collettore LPP

Fondation institution supplétive LPP

Rapport annuel

et

comptes 2007

Version abrégée

2 juin 2008

Sommaire

1 AVANT-PROPOS DU PRESIDENT	3
2 L'ANNEE 2007 EN BREF	4
2.1 Ensemble de la Fondation.....	4
2.2 Branche prévoyance LPP.....	4
2.3 Branche comptes de libre passage.....	5
2.4 Branche assurance de risque des personnes au chômage.....	5
2.5 Branche contrôle de la réaffiliation.....	6
3 ASSURANCE.....	6
3.1 Résultat.....	6
3.2 Courbe du risque invalidité en 2007.....	7
3.3 Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix.....	7
3.3.1 Prévoyance LPP.....	7
3.3.2 Assurance de risque pour personnes au chômage.....	7
4 PLACEMENTS	7
4.1 Stratégie de placement.....	7
4.2 Afflux de capitaux	8
4.3 Performance	8
4.4 Rendement	9
4.5 Asset Liability Management (ALM).....	9
5 COMPTES ANNUELS	10
5.1 Bilan de l'ensemble de la Fondation.....	10
5.2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation.....	11
6 TACHES ET ORGANISATION.....	12
6.1 Forme juridique et but.....	12
6.2 Tâches.....	12
6.3 Organisation et organigramme.....	12
6.4 Conseil de fondation: état au 31.12.07 (mandat 1.1.2004-31.12.2007).....	13
7 ORGANES D'EXECUTION / ADRESSES	14

1 Avant-propos du président

La Fondation institution supplétive a entamé une réorganisation en 2003 et l'a progressivement mise en œuvre aux cours des exercices suivants. L'année 2007 a été une année de bilan et de réorientation. Le 12 mars 2007, le Conseil de fondation a adopté la stratégie 2010, dans le but d'améliorer encore l'efficacité de la Fondation au bénéfice des entreprises affiliées et des destinataires des prestations. La première démarche de la mise en œuvre a constitué en un appel d'offre pour le mandat d'administration. En même temps, le Conseil de fondation a fait étudier la faisabilité de la constitution d'une administration interne. En décembre 2007, au terme d'une analyse approfondie, le Conseil de fondation a décidé de poursuivre sa marche vers l'autonomie entamée en 2003 et d'assumer aussi l'ensemble de l'administration. Dans un premier temps, les collaborateurs de la direction ont bénéficié d'un engagement ferme de la fondation au 1^{er} janvier 2008. Dans un deuxième, les branches LPP, comptes de libre passage et assurance de risque pour les personnes au chômage seront développées avec l'aide de partenaires et intégrées au 1^{er} janvier 2009.

La situation financière de la Fondation est toujours réjouissante. Malgré une situation difficile sur les marchés financiers et une modeste rémunération du capital, le degré de couverture de toute la Fondation s'est élevé à 116.23% au 31 décembre 2007. C'est dû en particulier aux bons résultats des frais administratifs et de l'évolution du risque.

Cette situation réjouissante dans l'ensemble a permis des améliorations sensibles pour les entreprises affiliées et les assurés. Dans la branche LPP, les cotisations de risque ont été abaissées de quelque 8% en moyenne au 1^{er} janvier 2008 et la rémunération des avoirs de vieillesse a été augmentée à 3% pour l'année 2008 (0.25 points de plus que le taux minimum LPP). Dans le courant de l'exercice 2007, la branche comptes de libre passage a augmenté son taux d'intérêt à mesure que ses moyens financiers le lui permettaient, de sorte que la comparaison avec la concurrence place la Fondation parmi les meilleurs fournisseurs. Dans la branche assurance de risque pour les personnes au chômage, la contribution des actifs a encore été abaissée d'un quart, pour atteindre 0.8%, au 1^{er} janvier 2008.

Pour renforcer encore sa situation financière, la Fondation a décidé d'une nouvelle stratégie de placement. Dans le courant de 2008, elle veut réduire encore la forte dépendance des obligations et investir pour la première fois dans des placements alternatifs (hedge funds et matières premières).

Malheureusement, la Fondation déplore la perte de Frédy Marti, membre du Conseil de fondation pendant de nombreuses années. Monsieur Marti est décédé le 10 mars 2008, des suites d'une grave maladie. Monsieur Marti était le plus ancien membre du Conseil de fondation dont il faisait partie depuis 1993. Pendant toutes ces années, il a mis son plein engagement au service de l'Institution supplétive. La fondation gardera de lui un respectueux souvenir.

Après le mandat de quatre ans, la présidence et la vice-présidence ont été repourvues au 1^{er} janvier 2008. Pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2011, Martin Flügel a été élu président et Kurt Gfeller, vice-président.

Kurt Gfeller

Président du Conseil de fondation

2 L'année 2007 en bref

2.1 Ensemble de la Fondation

Le nombre des titulaires de compte et assurés a augmenté de 3.2% pour atteindre 719'010 personnes.

La fortune de prévoyance a augmenté de 5.9% pour atteindre 5,5 milliards de francs.

Entre l'année précédente et l'année sous revue, le résultat du risque a enregistré une détérioration minimale, mais clôture toujours sur un excédent.

Les placements ont obtenu un rendement de 0.2% (année précédente: 6.2%).

Le degré de couverture est tombé de 118.6% à 116.23%. Mais le degré de couverture visé de 112.7% est toujours nettement dépassé.

Ensemble de la Fondation (sans CR)	2007	2006	Écart
Nombre de comptes/assurés	719'010	696'594	3.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	5'546'181'517.33	5'237'956'413.20	5.9%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	4'771'786'655.34	4'416'335'919.65	8.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-47'225'631.56	256'821'181.58	-118.4%
Frais administratifs	30'134'665.97	26'957'786.72	11.8%
Rendement sur le capital moyen investi	0.2%	6.2%	-96.8%
Degré de couverture effectif	116.23%	118.60%	-2.0%
Degré de couverture théorique	112.70%	112.70%	0.0%

2.2 Branche prévoyance LPP

Le nombre des assurés a crû de 20.5% pour atteindre 32'938 personnes, le nombre des affiliations/entreprises, de 4.8% pour atteindre 17'795.

La fortune de prévoyance a augmenté de 17.3% pour atteindre 1.06 milliard de francs.

Grâce, entre autres, à l'augmentation des effectifs, la courbe de risque s'est légèrement améliorée par rapport à l'année précédente.

Les placements ont obtenu un rendement de 0.5% (année précédente: 7.9%). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2.50% (année précédente: également 2.50%).

Les comptes affichent un bénéfice de 19.43 millions de francs, entièrement affecté aux réserves pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter au minimum légal la compensation du renchérissement au 1^{er} janvier 2008 sur les rentes en cours. Les rentes de vieillesse n'ont pas été adaptées à l'évolution des prix. La rémunération des avoirs de vieillesse des actifs a été relevée à 3.0% au 1^{er} janvier 2008.

Prévoyance LPP (LPP)	2007	2006	Écart
Nombre d'assurés	32'938	27'331	20.5%
Nombre d'employeurs affiliés	17'595	16'786	4.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'003'359'953.33	855'610'508.33	17.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	881'924'377.00	753'607'465.00	17.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	19'432'533.00	67'730'283.40	-71.3%
Frais administratifs	22'643'748.95	19'144'077.95	18.3%
Frais administratifs par assuré en CHF	650.76	662.91	-1.8%
Rendement sur le capital moyen investi	0.5%	7.9%	-93.7%
Degré de couverture effectif	113.77%	113.54%	0.2%
Degré de couverture théorique	114.00%	114.00%	0.0%

2.3 Branche comptes de libre passage

Le nombre de comptes a crû de 7.0%.

La fortune de prévoyance a augmenté de 4.2% pour atteindre 4.05 milliards de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 0.2% (année précédente: 5.8%).

Selon une résolution du Conseil de fondation, la rémunération des comptes de libre passage s'aligne sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives et sur les possibilités financières de la Fondation. En 2007, les intérêts suivants ont été crédités:

- 1.1.-30.06.2007 1.50%
- 1.7.-31.12.2007 1.75%

L'année précédente, les comptes ont été rémunérés à 1.25%.

Le compte se clôture sur une perte de 54.15 millions de francs. Elle sera couverte par la réduction des réserves pour fluctuation des cours, prévues à cet effet. Le degré de couverture de 112% souhaité par le Conseil de fondation n'est donc plus tout à fait atteint.

Comptes de libre passage (CLP)	2007	2006	Écart
Nombre de comptes	577'060	539'135	7.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	4'046'016'810.16	3'882'245'722.80	4.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65	6.3%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-55'426'736.33	160'376'781.44	-134.6%
Frais administratifs	6'130'134.61	6'239'172.75	-1.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	10.62	11.57	-8.2%
Rendement sur le capital moyen investi	0.2%	5.8%	-96.6%
Degré de couverture effectif	109.82%	112.04%	-2.0%
Degré de couverture théorique	112.00%	112.00%	0.0%

2.4 Branche assurance de risque des personnes au chômage

Le recul du chômage a fait baisser de 15.2% le nombre des assurés à 109.012 personnes.

La fortune de prévoyance a diminué de 0.7% pour atteindre 496.80 millions de francs.

Le résultat du risque s'est notablement détérioré par rapport à l'année précédente à la suite de la réduction de 50% des cotisations.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de -0.4% (année précédente: 6.8%).

Le compte se clôture sur une perte de 11.23 millions de francs. Elle sera couverte par une diminution des fonds disponibles de même importance.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal. Les taux de cotisation ont été diminués de moitié au 1^{er} avril 2006 et abaissés encore de plus de 25% au 1^{er} janvier 2008.

Assurance risque chômeurs (AC)	2007	2006	Écart
Nombre d'assurés*	109'012	128'580	-15.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	496'804'753.84	500'100'182.07	-0.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	205'513'000.00	197'577'000.00	4.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-11'231'428.23	28'714'116.74	-139.1%
Frais administratifs	1'072'892.11	1'138'242.92	-5.7%
Frais administratifs par rente en cours en CHF	284.44	341.81	-16.8%
Rendement sur le capital moyen investi	-0.4%	6.8%	-105.9%
Degré de couverture effectif	241.74%	253.12%	-4.5%
Degré de couverture théorique	120.00%	120.00%	0.0%

* Dans la branche AC, l'assurance des actifs fonctionne sans notification des mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs.

2.5 Branche contrôle de la réaffiliation

Toutes les institutions de prévoyance sont obligées de déclarer à la Fondation institution supplétive les contrats d'affiliation résiliés. Le nombre de déclarations reçues a encore augmenté en 2007. Des mesures de rationalisation ont cependant permis d'abaisser le taux de frais de près d'un tiers.

Cas traités (CR)	2007 Nombre	2006 Nombre	Écart
Déclarations reçues	14'392	12'247	17.5%
Mises en demeure	1'576	1'483	6.3%
Déclarations pour affiliation forcée	911	722	26.2%
Coût par déclaration reçue*	20.00	29.60	-32.4%

* Le coût par déclaration reçue en 2006 est calculé sans les frais d'investissement pour les nouveaux systèmes.

3 Assurance

3.1 Résultat

L'année sous revue clôture sur une perte de plus de 47 millions de francs.

- En raison de marchés financiers difficiles, le produit des intérêts s'est radicalement détérioré par rapport à l'année précédente et présente une perte de 74.26 millions de francs.
- Le résultat du risque a enregistré une détérioration minime. Tandis que la branche LPP a connu une forte amélioration, l'assurance de risque pour les personnes au chômage a présenté un déficit net. À cause des baisses substantielles des cotisations, le montant des sinistres est déjà nettement supérieur aux cotisations-risque perçues.
- Le résultat des frais a enregistré une détérioration minime, qui s'explique par la branche comptes de libre passage. La branche prévoyance LPP a pratiquement pu éliminer la perte, de sorte qu'il n'a fallu recourir qu'un minimum à la couverture de déficit du Fonds de garantie.

Composition du résultat de l'ensemble de la Fondation	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Résultat des intérêts	-74'225'230.47	229'716'897.74	-132.3%
Résultat net des placements de la fortune	8'913'197.93	290'122'569.63	-96.9%
Rémunération du capital épargne	-72'785'428.40	-54'453'671.89	33.7%
Rémunération des réserves mathématiques	-9'401'000.00	-7'226'000.00	30.1%
Intérêt perdu/gagné sur la compensation du renchérissement	-952'000.00	1'274'000.00	-174.7%
Résultat du risque	25'965'290.95	26'449'013.27	-1.8%
Cotisations de risque (contrib. au renchérissement compris)	59'550'334.55	63'479'443.82	-6.2%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	1'968'408.25	2'278'069.20	-13.6%
Montants des sinistres	-35'553'451.85	-39'308'499.75	-9.6%
Résultat des frais	-624'489.77	-161'311.24	287.1%
Contributions aux frais de gestion	23'578'213.95	20'898'474.83	12.8%
Produit de prestations fournies	5'591'154.80	4'033'012.15	38.6%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	52'917.15	1'428'695.40	-96.3%
Frais administratifs	-29'846'775.67	-26'521'493.62	12.5%
Résultat actuariel intermédiaire	-48'884'429.29	256'004'599.77	-119.1%
Résultat de diverses recettes et dépenses	1'659'345.73	816'581.81	103.2%
Résultat total (av. modification rés. p. fluctuation cours)	-47'225'631.56	256'821'181.58	-118.4%

3.2 Courbe du risque invalidité en 2007

Dans l'ensemble, le nombre des nouveaux cas d'invalidité a légèrement reculé au cours de l'année sous revue. La progression de la branche prévoyance LPP découle de l'augmentation constante des effectifs. Le net recul de l'assurance de risque AC provient de la baisse du chômage.

Nouveaux cas d'invalidité	2007 Nombre	2006 Nombre	Écart
Prévoyance LPP	192	181	6.1%
Assurance de risque pour personnes au chômage	408	544	-25.0%
Total	600	725	-17.2%

Tant dans la branche prévoyance LPP que dans celle de l'assurance du risque pour les chômeurs, il apparaît que l'intervalle entre la naissance du droit à la prestation (année de naissance du droit) et le premier versement de la prestation (2007) peut aller jusqu'à dix ans.

3.3 Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix

3.3.1 Prévoyance LPP

Les rentes de survivants et d'invalidité ont été adaptées au renchérissement au 1^{er} janvier 2008, selon les prescriptions légales, c'est-à-dire sur la base des rentes minimales prescrites par la loi. Il n'y a pas eu de compensation avec d'éventuelles parts subobligatoires de la rente. Le taux d'adaptation a été de 3.0% pour les rentes versées pour la première fois en 2004.

La Fondation a renoncé à adapter les rentes de vieillesse et de risque après l'âge de la retraite pour les raisons suivantes: l'objectif de couverture n'est pas encore tout à fait atteint. Les rentes se fondent sur une rémunération de 3.5%, tandis que les avoirs de vieillesse des actifs bénéficient du taux d'intérêt LPP minimal (2.5%). Il a donc été décidé de rapprocher le taux d'intérêt pour les avoirs de vieillesse du taux technique et de le relever à 3% au 1.1.2008.

3.3.2 Assurance de risque pour personnes au chômage

Au 1^{er} janvier 2008, les rentes de survivants et d'invalidité ont été adaptées au renchérissement conformément aux prescriptions légales, selon les mêmes critères que dans la branche prévoyance LPP.

Dans la branche assurance de risque pour personnes au chômage, les prescriptions légales ne prévoient pas de rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité ne sont versées que jusqu'à l'âge de la retraite.

4 Placements

4.1 Stratégie de placement

Le Conseil de fondation a fixé une stratégie de placement séparée pour chaque branche. Les stratégies de placement découlent de la structure des engagements (rendements visés) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies. Pour l'année 2007, la stratégie de placement a été la suivante:

Stratégie de placement 2006/2007	Total	LPP	CLP	AC
- Liquidités	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
- Obligations CHF	30.0%	31.0%	31.0%	21.0%
- Obligations devises	24.0%	25.0%	25.0%	15.0%
- Emprunts convertibles suisses	2.8%	2.0%	2.0%	10.0%
- Actions suisses	8.2%	8.0%	8.0%	10.0%
- Actions étrangères	21.0%	20.0%	20.0%	30.0%
- Valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
- Placements alternatifs	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Les fourchettes ont été respectées tant au cours de l'année qu'au 31 décembre 2007.

Allocation de placement au 31.12.07	Stratégie	Fourchettes *		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	7.7%	188'265'162.03	3.5%
Pool obligations en CHF	30.0%	24.1%	35.9%	1'445'784'645.02	26.7%
Pool obligations en devises	24.0%	19.0%	29.0%	1'433'013'903.86	26.4%
Pool emprunts convertibles	2.8%	0.8%	4.8%	133'621'765.63	2.5%
Pool actions suisses	8.2%	4.2%	12.2%	372'361'245.26	6.9%
Pool actions étrangères	21.0%	15.0%	27.0%	1'179'256'725.59	21.8%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	668'273'286.86	12.3%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	----	0.0%
Placements totaux selon chiffre 64				5'420'576'734.25	100.0%

* approximatives

4.2 Afflux de capitaux

Les afflux de capitaux nets enregistrés en 2007 ont été de quelque 300 millions de francs (année précédente 400 millions). Dans la prévoyance LPP se sont ajoutés au fil de l'année quelque 137 millions de francs (année précédente 186 millions), dans les comptes de libre passage se sont ajoutés 161 millions de francs (année précédente 204 millions), tandis que l'assurance de risque pour personnes au chômage a connu un reflux d'un million de francs (année précédente afflux de 10 millions).

Afflux net de capitaux*	2007 en CHF	2006 en CHF	Écart
LPP net	136'585'619.80	186'147'126.52	-26.6%
CLP net	161'316'404.08	203'588'554.23	-20.8%
AC net	-647'549.96	10'143'863.69	-106.4%
Total net	297'254'473.92	399'443'251.34	-25.6%

* Cotisations moins prestations versées et frais administratifs, sans recettes spéciales ni régularisations, sans CR)

4.3 Performance

La performance de la Fondation a atteint 0.1% (pondéré dans le temps), après déduction de tous les frais et droits de la gestion de la fortune. Le benchmark (sans frais) a ainsi été manqué de 0.7 point. Ce résultat s'explique avant tout par l'évaluation, en deça du benchmark, du portefeuille d'obligations, où la majorité des gérants ont obtenu un résultat peu satisfaisant. En deuxième lieu, il est dû à la quote-part d'actions, conséquence de la tactique défensive. Malgré le retard de cette année sur l'indice, la Fondation a réussi, sur les trois dernières années, à battre le benchmark de +0.5% en moyenne p.a. C'est surtout le résultat de la tactique.

Catégorie de placements	Quote-part			Performance 2007	
	mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	249.30	4.5%	2.0%	1.7%	2.4%
Obligations CHF	1'445.80	26.4%	30.0%	-0.4%	0.2%
Obligations devises	1'433.00	26.1%	24.0%	2.4%	3.7%
Emprunts convertibles	133.60	2.4%	2.8%	2.5%	6.7%
Actions suisses	372.40	6.8%	8.2%	0.0%	-0.1%
Actions étrangères	1'179.30	21.5%	21.0%	2.6%	3.1%
Valeurs immobilières/hypothèques	668.30	12.2%	12.0%	-4.6%	-9.3%
Total*	5'481.70	100.0%	100.0%	0.1%	0.8%

* Placements selon bilan (5'420.6 millions de francs), plus liquidités (60.9 millions)

La performance de 0.1% est à peine supérieure à la performance de l'indice Pictet 25 (2005), qui a atteint en 2007 une performance de -0.03%. Comparativement à d'autres caisses de pensions suisses, le résultat de la Fondation institution supplétive se situe dans la moyenne inférieure. Ce résultat s'explique d'une part par la stratégie de placement défensive: l'Institution supplétive n'avait pas d'actions de pays nouvellement industrialisés, de matières premières ni de hedge funds en portefeuille. Or ces placements ont compté parmi les plus rentables. D'autre part, le benchmark a été nettement manqué dans certaines catégories de placement.

4.4 Rendement

Par rapport au capital investi moyen de 5.29 milliards de francs, l'année 2007 a enregistré un rendement total de 0.2%.

Évolution du rendement brut par branche	2007 en pourcentage	2006 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP	0.5%	7.9%	-93.7%
Comptes de libre passage	0.2%	5.8%	-96.6%
Assurance de risque pour personnes au chômage	-0.4%	6.8%	-105.9%
Total	0.2%	6.2%	-96.8%

Les marchés d'actions et immobiliers difficiles, ainsi que les résultats modestes des obligations et des emprunts convertibles ont amené un net recul des rendements par rapport à l'année précédente. Les rendements négatifs des liquidités s'expliquent par le classement dans cette catégorie des pertes découlant des opérations de garantie des devises. Les garanties ont été prises pour diminuer l'exposition au risque et l'accorder à la capacité de risque limitée de la fondation. Les gains sur les opérations de garantie de l'USD ont partiellement pu compenser les pertes sur la garantie de l'EUR.

4.5 Asset Liability Management (ALM)

Par ALM, la Fondation entend la prise en compte intégrale des assets (actifs) et liabilities (obligations): elle s'assure que les mesures prises du côté des actifs (politique de placements, asset allocation stratégique) et du côté des passifs (taux d'intérêt technique, promesses de prestations, rémunération des avoirs de vieillesse) s'accordent. Outre les rapports des experts en caisses de pension et du contrôleur des investissements, elle s'est livrée, en 2007, à des analyses approfondies et des calculs de scénarios. Partant des effectifs au 31 décembre 2006 et du portefeuille de placements en 2007, on a réalisé, pour les branches LPP et comptes de libre passage, le Test suisse de solvabilité (Swiss Solvency Test – SST) mis au point par l'Office fédéral des assurances privées. Les résultats ont confirmé la bonne capacité de risque et permis au Conseil de fondation d'abaisser les cotisations ou d'augmenter la rémunération des avoirs au 1^{er} janvier 2008.

5 Comptes annuels

5.1 Bilan de l'ensemble de la Fondation

	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF		
Placements de la fortune	5'605'607'862.42	5'299'879'197.54
Liquidités	60'980'060.12	55'840'408.08
Créances sur les cotisants	111'764'470.54	87'721'552.76
Autres créances	12'286'597.51	15'463'240.62
Placements	5'420'576'734.25	5'140'853'996.08
Pool liquidités	188'265'162.03	59'321'057.65
Pool obligations en CHF	1'445'784'645.02	1'790'475'501.20
Pool obligations en devises	1'433'013'903.86	1'124'691'567.01
Pool emprunts convertibles	133'621'765.63	130'644'924.49
Pool actions CH	372'361'245.26	384'320'183.61
Pool actions étrangères	1'179'256'725.59	1'002'828'257.01
Pool valeurs immobilières/hypothèques	668'273'286.86	648'572'505.11
Actifs de régularisation	1'782'594.65	2'028'971.25
Total des actifs	<u>5'607'390'457.07</u>	<u>5'301'908'168.79</u>
PASSIF		
Engagements	50'324'251.09	53'241'212.83
Prestations de libre passage et rentes	16'608'686.75	19'678'682.87
Autres engagements	33'715'564.34	33'562'529.96
Passifs de régularisation	8'063'995.80	7'440'279.60
Réserve de contributions patronales	400'307.35	342'701.20
Réserves non techniques	2'420'385.50	2'927'561.96
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	4'771'786'655.34	4'416'335'919.65
Capital de prévoyance assurés actifs	4'364'306'655.34	4'054'335'919.65
Capital de prévoyance rentiers	327'500'000.00	266'366'000.00
Réserves techniques	79'980'000.00	95'634'000.00
Réserves fluctuation cours	524'200'708.15	557'331'617.89
Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la Fondation)	250'194'153.84	264'288'875.66
État au début de la période sous revue	264'288'875.66	245'918'873.33
Résultat annuel	-14'094'721.82	18'370'002.33
Total des passifs	<u>5'607'390'457.07</u>	<u>5'301'908'168.79</u>

5.2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	2007 CHF	2006 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres	185'212'238.60	167'238'803.10
Cotisations salariés	87'131'040.50	78'975'466.35
Cotisations employeurs	89'922'987.05	82'022'232.40
Dépôts uniques et sommes de rachat	1'253'208.65	0.00
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12	151'227.25	351'214.60
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12	1'968'408.25	2'374'257.20
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge	4'724'213.30	3'440'628.85
Versements aux réserves de contributions patronales	61'153.60	75'003.70
Prestations d'entrée	935'502'844.95	1'045'399'394.51
Dépôts de libre passage	934'708'789.50	1'044'671'448.16
Payements prélèvements EPL/divorce	794'055.45	727'946.35
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée	1'120'715'083.55	1'212'638'197.61
Prestations réglementaires	-134'677'402.53	-123'930'550.04
Rentes de vieillesse	-5'040'728.20	-3'345'759.60
Rentes de survivants	-2'426'621.00	-1'959'492.80
Rentes d'invalidité	-17'774'333.50	-15'815'285.30
Rentes d'enfants	-2'920'482.40	-2'409'092.20
Prestations en capital lors de la retraite	-87'710'364.35	-81'010'031.52
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité	-18'804'873.08	-19'390'888.62
Prestations de sortie	-658'936'431.43	-662'306'709.57
Prestations de libre passage à la sortie	-631'212'588.73	-637'584'326.17
Prélèvements EPL/divorce	-11'344'476.70	-12'686'477.20
Versements à la résiliation du contrat	-16'379'366.00	-12'035'906.20
Flux allant aux prestations et prélèvements	-793'613'833.96	-786'237'259.61
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techn., réserves	-360'470'674.39	-439'902'115.58
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	-242'151'945.29	-345'787'428.69
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	-61'134'000.00	-59'926'000.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	15'654'000.00	20'259'000.00
Rémunération du capital épargne	-72'785'428.40	-54'453'671.89
Dissolution/constitution de réserves de cotisations	-53'300.70	5'985.00
Dépenses d'assurance	-636'543.00	-497'378.00
Cotisations au Fonds de garantie	-636'543.00	-497'378.00
*Résultat net de la partie assurance	-34'005'967.80	-13'998'555.58
Résultat net du placement de la fortune	8'913'197.93	290'122'569.63
Intérêts encaissés sur les liquidités	1'049'793.35	623'906.20
Intérêts des créances sur les cotisations	7'971'219.50	5'627'785.97
Intérêts des autres créances	405'675.00	378'589.75
Rémunération des placements	8'177'212.15	290'867'791.22
Résultat du pool des liquidités	-15'210'272.09	-17'090'794.94
Résultat du pool des obligations en CHF	-5'866'881.27	4'099'049.22
Résultat du pool des obligations en devises	40'361'284.20	36'444'453.53
Résultat du pool des emprunts convertibles	3'315'088.50	5'423'083.48
Résultat du pool des actions CH	-6'061'371.65	65'448'054.88
Résultat du pool des actions étrangères	23'391'541.60	101'017'977.76
Résultat du pool des val. immobilières/hypothèques	-31'752'177.14	95'525'967.29
Dépenses de gestion de la fortune	-6'560'273.89	-6'174'057.95
Charge d'intérêts	-2'130'428.18	-1'201'445.56
Dissolution/constitution de réserves non techniques	-1'856'488.65	-2'438'096.36
Autres recettes	26'548'724.67	25'734'730.92
Produit de prestations fournies	10'845'683.10	9'733'749.25
Autres recettes	15'703'041.57	16'000'981.67
Autres charges	-16'690'431.74	-15'641'680.31
Frais administratifs	-30'134'665.97	-26'957'786.72
Excédent de recettes av. constitution réserves p. fluct. cours	-47'225'631.56	256'821'181.58
Dissolution/constitution de réserves p. fluctuation de change	33'130'909.74	-238'451'179.25
Constitution de réserves pour fluctuation de change	-21'019'733.00	-238'451'179.25
Dissolution de réserves pour fluctuations de change	54'150'642.74	0.00
Résultat annuel	-14'094'721.82	18'370'002.33

6 Tâches et organisation

6.1 Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance privée, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (voir art. 54 LPP), par les organisations faïtières des travailleurs et des employeurs. Elle est inscrite au registre du commerce de la ville de Berne sous le nom de „Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP) ». La Fondation est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales et inscrite sous le numéro C1.0000 au registre de la prévoyance professionnelle.

6.2 Tâches

La Fondation institution supplétive LPP a quatre branches avec les tâches suivantes:

- branche prévoyance LPP depuis le 01.01.85: application de la prévoyance professionnelle pour les employeurs et les individus assurés à titre facultatif (caisse de pension classique)
- branche comptes de libre passage depuis le 01.01.95: gestion de comptes de libre passage
- branche assurance du risque des personnes au chômage depuis le 1^{er} juillet 1997: application de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les chômeurs percevant une indemnité journalière.
- branche contrôle de réaffiliation depuis le 1^{er} janvier 2005: contrôle de l'affiliation obligatoire d'employeurs qui changent d'institution de prévoyance.

6.3 Organisation et organigramme

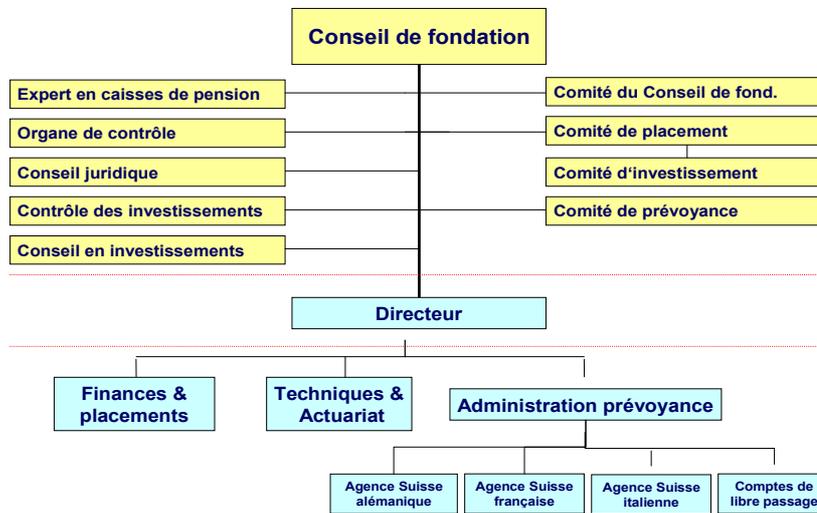
Jusqu'à fin 2007, la fondation n'employait pas de personnel propre mais confiait l'exécution des tâches à diverses sociétés prestataires. Dans le cadre d'une vaste réorganisation, la fondation a embauché elle-même le personnel de la direction au 1^{er} janvier 2008. Ultérieurement, elle va aussi se charger elle-même de l'administration des branches LPP, AC et CLP et embaucher le personnel nécessaire à cet effet.

La gestion opérationnelle de la fondation a été confiée du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2007 à Vorsorgeservice AG. L'administration est l'affaire de Swiss Life Pensions Services AG. Les placements sont gérés par différents établissements bancaires et gérants de portefeuilles, sous la direction de la Fondation. Dans le domaine contrôle des placements et comptabilité titres, la Fondation reçoit l'appui de Complementa Investment-Controlling AG, pour les questions juridiques, de Mes Hans-Ulrich Stauffer et VISCHER, notaires et avocats. Le rôle de conseiller en placements est confié à M. Alexander Dimai, DL Investment Partners AG, celui d'expert en caisses de pensions à M. Patrick Spuhler, Swissscanto Vorsorge AG. L'organe de révision est Ernst & Young AG, Zurich.

L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de fondation, composé de douze membres ordinaires. Dix membres sont délégués par les associations fondatrices. La parité y est assurée entre les représentants des salariés et ceux des employeurs. Deux membres sont nommés par l'administration fédérale, d'entente avec la Fondation.

Pour l'appuyer dans sa tâche, le Conseil de fondation a instauré des comités pour différentes tâches.

En 2007, l'organisation était la suivante :



6.4 Conseil de Fondation : état au 31.12.07 (mandat 1.1.2004-31.12.2007)

Représentants des employeurs

- Kurt Gfeller *président*, Union suisse des arts et métiers, Berne
- Urs Peter Amrein GastroSocial, Aarau
- Andreas Lüthi, Dr en droit proparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
- Frédy Marti Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais, Genève (décédé le 10 mars 2008)
- Hans Rudolf Schuppisser Union patronale suisse, Zurich

Représentants des salariés

- Martin Flügel *vice-président*, Travail.Suisse, Berne
- Franz Cahannes Unia, Zurich
- Colette Nova Union syndicale suisse, Berne
- Ruedi Steiger Syndicat des services publics (SSP), Zurich
- Vital G. Stutz Employés Suisse, Zurich

Représentants des pouvoirs publics

- Fabio Aspali Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne
- Anton Streit Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

7 Organes d'exécution / adresses

Prévoyance professionnelle obligatoire et assurance de risque des personnes au chômage

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	021/614 75 00
Agence régionale de la Suisse romande	Fax:	021/614 75 11
Avenue de Rumine 13	Courriel:	agence.lausanne@aeis.ch
Case postale 675	Internet:	http://www.aeis.ch
1005 Lausanne	CCP:	10-13040-9

Compétente pour:

GE, JU, NE, VD
BE (districts de Courtelary, La Neuveville, Moutier)
FR (à l'exception des districts du Lac et de la Singine)
VS (à l'exception du Haut-Valais)

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione Istituto Collettore LPP	Tél.:	091/611 13 80
Agenzia regionale della Svizzera italiana	Fax:	091/611 13 85
Via Cantonale 18	Courriel:	agenzia.lugano@aeis.ch
Casella postale 224	Internet:	http://www.aeis.ch
6928 Manno	CCP:	65-136246-1

Compétente pour:

TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)

Agence pour la Suisse alémanique à Zurich

Stiftung Auffangeinrichtung BVG	Tél.:	044/267 73 73
Zweigstelle für die Deutsche Schweiz	Fax:	044/267 73 90
Binzstrasse 15	Courriel:	zweigstelle.zuerich@aeis.ch
Postfach 2855	Internet:	http://www.aeis.ch
8022 Zurich	CCP:	18-359315-1

Compétente pour:

AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG,
UR, ZG, ZH,
BE (à l'exception des districts de Courtelary, La Neuveville,
Moutier)
FR (districts du Lac et de la Singine)
TI, GR (à l'exception des districts de Bergell, Misox, Puschlav)
VS (Haut-Valais)

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	043/284 55 15
Administration des comptes de libre passage	Fax:	043/284 53 55
Alfred Escher-Str. 34	Courriel:	administration.fzk@aeis.ch
Case postale	Internet:	http://www.aeis.ch
8022 Zurich	CCP:	80-13022-7

Compétente pour:

Suisse entière

Direction de la Fondation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	043/333 36 98
Secrétariat	Fax:	043/333 36 99
Birmensdorferstrasse 198	Courriel:	geschaefsstelle@aeis.ch
8003 Zurich	Internet:	http://www.aeis.ch
	CCP:	30-406630-6